



**LA SANTE DES FEMMES DANS LES FAMILLES  
MONOPARENTALES :**

**Le vrai et le faux**

2009



**fps**

Liliane Leroy  
Chargée d'études – Secrétariat Général.  
[liliane.leroy@mutsoc.be](mailto:liliane.leroy@mutsoc.be)

Des chiffres de santé.....	3
Les Chiffres.....	3
Les familles monoparentales.....	4
Conclusion.....	6

## Des chiffres de santé

La question de la santé des femmes dans les familles monoparentales pose un certain nombre de difficultés particulièrement par rapport à la collecte de données et à leur interprétation.

En effet, les préjugés que l'on se fait à propos des femmes responsables, seules de famille ont tôt fait de surgir : la vieille image de « la fille mère » et de « l'enfant » du pêché ont souvent laissé place à une vision misérabiliste, teintée de l'idéologie de la famille traditionnelle qui affligerait les femmes dans les familles monoparentales de tous les maux et qui impliquerait des problèmes pour leurs enfants. On n'est effectivement pas dans une certaine vision du couple où la famille est coulée selon un modèle unique : papa, maman, le grand garçon, la petite fille... et le chien, il est logique que l'ordre moral fasse s'abattre sur les mères seules, mille et une maladies.

Pour tenter d'y voir plus clair, il faut comparer les chiffres des femmes et des hommes vivant dans des familles biparentales et les hommes et les femmes vivant dans des familles monoparentales.

## Les Chiffres

Selon l'enquête de santé par interview de l'institut d'épidémiologie belge<sup>1</sup> le pourcentage de personnes qui ont des maladies chroniques dans la population générale est de 24 % pour les hommes, 23,6 % pour les femmes. Parmi les couples qui ont des enfants, 17,3% des hommes présentent une maladie chronique, 14,7% des femmes (c'est moins que dans la population générale car, par évidence, les plus âgés sont écartés de cette statistique). Les hommes vivant seuls et ayant des enfants ont une ou des maladies chroniques dans 24,6% des cas, les femmes dans 21,2% des cas.

Le fait d'élever un enfant seul entraîne donc **7%** de maladies chroniques en plus pour les hommes que pour les femmes.

En ce qui concerne la santé subjective, qui est en général considérée comme le meilleur indice de santé, les hommes vivant en couple et ayant des enfants se sentent « mal à très mal » dans 14,6%, les femmes dans 14,6% des cas. Lorsqu'il s'agit de familles monoparentales, les hommes se sentent mal à très mal dans 17,7% des cas, les femmes se sentent mal à très mal dans 24,8% des cas.

---

<sup>1</sup> <http://www.iph.fgov.be/EPIDEMIO/epifr/index4.htm>

Soit les hommes : plus **3%**, les femmes : plus **10%**.

Quant à la santé mentale, dans les couples avec enfants, 20,4% des hommes ne se sentent pas bien, 28,4% des femmes. La détresse psychologique des hommes élevant seuls un enfant est de 24,7%, celle des femmes de 35,1%.

Soit plus **4,3%** pour les hommes, **6,7%** pour les femmes.

Enfin, en ce qui concerne la « santé sociale » 95,1% des hommes sont satisfaits de leur réseau de soutien social, 93,6 % des femmes le sont lorsqu'elles vivent en couple et ont des enfants. 88,3% des hommes le sont encore lorsqu'ils élèvent seuls un ou des enfants, pour 88% de femmes.

Il semble donc qu'il n'est pas trop difficile ni pour un homme ni pour une femme de faire seul/e face à l'éducation d'enfants et de garder de bons supports sociaux.

Au regard de ces chiffres, il faut constater qu'en dépit de bons réseaux sociaux, les femmes et les hommes à la tête de familles monoparentales sont en moins bonne santé que les couples ayant des enfants, mais ce sont les femmes qui trinquent le plus.

En réalité, les facteurs de santé sont multiples et l'on ne saurait isoler le statut de mère/ de père seul/e des autres facteurs de santé tels que le niveau socio-économique ; l'environnement ; le réseau de relation et de soutien ; l'accès aux soins, etc.

Encore faut-il savoir ce qu'est une famille « monoparentale »

## Les familles monoparentales

Tant au niveau de la définition qu'au niveau des données chiffrées disponibles, on s'est rendu compte que le phénomène de la monoparentalité est difficile à cerner, que ce soit à un moment donné ou, pire encore, dans la durée.

Les femmes vivant dans des familles monoparentales ne sont pas un groupe social homogène, ne vivent pas des réalités similaires. Cette notion de « monoparentalité » ne recouvre pas uniquement ce que l'on nommait autrefois les « filles mères » et actuellement les « mères célibataires ».

Ce terme recouvre diverses situations concrètes qu'il serait souvent injuste de traiter de manière identique. Ainsi peut-on considérer comme 'monoparental' un parent isolé qui reçoit une pension alimentaire convenable pour ses enfants? Ou encore des parents divorcés qui partagent également la garde de leurs enfants?

De plus, la monoparentalité n'est pas nécessairement synonyme de précarité. Des différences socioéconomiques sensibles s'observent entre les hommes monoparentaux et les femmes monoparentales. Les premiers n'ont, en général, pas interrompu ou diminué leur activité professionnelle au cours du mariage et disposent de rémunérations plus élevées.

Enfin, parmi les «familles monoparentales» figurent les veufs et veuves dont la situation économique et sociale est souvent plus favorable que celle des séparé(e)s ou divorcé(e)s, notamment à cause des différences dans les montants des allocations familiales et de la possibilité de cumuler la pension de survie avec du travail autorisé.....

Les travaux sur le risque de pauvreté<sup>2</sup> montrent que le pourcentage de femmes monoparentales se situant en dessous du seuil de pauvreté est à peine plus élevé que celui des femmes vivant seules courant le même risque : le risque de pauvreté semble donc plus lié au «genre» qu'à la «monoparentalité».

En Belgique, les familles monoparentales représentent 12 à 14 % de l'ensemble des ménages. Notons également que les pères assurant seuls l'éducation de leurs enfants constituent un sous-groupe non négligeable (environ 25 % des familles monoparentales).

« On relèvera surtout une augmentation flagrante des familles dites monoparentales. Les pères seuls avec enfants à charge sont 197.672 en 2007 (13.000 de plus qu'en 2006 !), les mères seules avec enfants sont au nombre de 468.296 (11.000 de plus qu'en 2006). Alors qu'ils ne représentaient que 3 % des noyaux familiaux en 1991, les pères seuls comptent aujourd'hui pour 7,1 % (6,6 % en 2006); les mères passent de 11 % à la même époque à 16,8 % en 2007 (16,5 % en 2006) »<sup>3</sup>

Une acceptation courante concerne les femmes qui élèvent seules des enfants et ne vivent pas ou plus en couple. Les femmes séparées ou divorcées sont donc concernées.

Elever seule un ou des enfants est également un terme à interroger. Toutes les situations sont possibles. Tout d'abord les parents séparés ont convenu d'une garde alternée, ou encore la traditionnelle prise en charge (généralement du père) où la garde un week-end sur deux et la moitié des congés scolaires est de mise.

---

<sup>2</sup> Nous pensons notamment au Plan national d'inclusion sociale.

<sup>3</sup> La Dernière heure 9/10/2008

Enfin, il faut noter également que les relations entre les enfants et les pères sont souvent peu fréquentes voir inexistantes, après un divorce. Ce qui fait peser le poids de l'éducation, du ménage aux seules mères

« Après une rupture, la moitié des pères vivent une séparation précoce avec l'enfant. Un enfant adulte de couple séparé sur deux a cessé de vivre avec son père avant sa majorité, contre seulement un sur cinq avec sa mère. La séparation est plus souvent précoce pour les pères ouvriers ou employés que pour les cadres. Les recompositions familiales sont aujourd'hui fréquentes puisque 68% des enfants majeurs de parents divorcés ont vu leur mère se remettre en couple et 79% ont vu leur père faire de même, selon l'enquête. Si, pour la mère, la remise en couple n'a pas d'incidence sur ses relations avec son enfant adulte, celles-ci sont fréquemment rompues avec le père quand celui-ci a une nouvelle compagne : 29% des enfants dont le père s'est remis en couple ne le voient jamais, contre 22% de ceux dont le père est resté seul <sup>4</sup>».

De plus, indépendamment du temps que passe le père avec ses enfants, il y a un degré d'implication dans les différentes tâches et prises en charge éducatives qui bien-sûr varie.

## Conclusion

On le voit d'emblée, faire des mères seules une catégorie homogène de vécus, de problèmes, est inexact. Pour rendre compte de la différence des chiffres en termes de santé entre les hommes et les femmes seuls à la tête de famille, il faut envisager différents paramètres qui sont facteurs de santé comme les revenus, l'accès au soin, le travail etc.

Un point fondamental qui permettrait une vie plus satisfaisante et un sentiment d'être moins « monoparental » est l'implication du père vis-à-vis de ses enfants et également une meilleure reconnaissance par la société et en particulier par les employeurs, de la paternité.

Même les mères seules qui vivent des conditions optimales de travail, salaire, relations sociales sont soumises à un stress quotidien lorsque le père est absent. La vie au quotidien d'une femme qui a la garde principale des enfants demande une organisation minutée : éducation des enfants, devoirs, ménage, courses, bricolage, problèmes pratiques, relations avec l'école, le médecin, le plombier, gestion d'un budget rabaissé par rapport à celui d'une famille biparentale, etc. ... trouver du temps pour soi et pour sa santé est une gageure

C'est l'un des grands défis d'une éducation qui remet les rôles sociaux traditionnels en question ; c'est un combat pour un changement des mentalités des hommes, mais, et j'insiste, c'est également un profond changement pour les femmes qui doivent accepter de partager leur rôle éducatif.

---

<sup>4</sup> [http://www.parent-solo.fr/modules/actualites/article.php?article\\_id=436](http://www.parent-solo.fr/modules/actualites/article.php?article_id=436)